



L'ACTUALITE MUNICIPALE

VŒUX DE LA MUNICIPALITE



Le Maire et les membres du conseil municipal

Le dimanche 5 janvier s'est déroulée la dernière cérémonie des vœux de cette mandature. Le Maire et son conseil municipal ont présenté leurs vœux pour 2020 à la population de la commune venue en grand nombre.

Après avoir remercié les invités et les habitants présents, il a rendu un hommage ému aux personnes qui nous ont quittés en 2019, s'est félicité des 3 naissances et des 2 mariages.

Il a dressé un rapide rappel des travaux exécutés en 2019, rappelant qu'un bilan de la mandature a été distribué dans chaque foyer.

Il a évoqué les actions en cours qui seront terminées en 2020:

- la toiture et les abords du four du quart d'Avard d'Aranc
- la sécurisation de l'entrée Sud du village d'Aranc
- le mur côté Est du cimetière des Pézières
- le vernissage du parquet de la cantine

Les autres travaux nécessaires seront prévus par la nouvelle équipe qui sortira des urnes en mars prochain.

Il a tenu à remercier : « *Tous les membres de mon équipe qui depuis 6 ans ont fait un travail remarquable. Sans leur implication tous les travaux que je viens d'énumérer n'auraient pu se faire.*

Ils sont quotidiennement à votre écoute pour vous apporter réponses ou renseignements, ils défendent par la même cette Petite République qui est la Commune, espace synonyme de proximité »

Sans oublier le personnel communal pour son action et son dévouement.

Il s'est félicité de voir que dans la commune il existait des Anges : Les bénévoles.

- Dans :
- Les associations
 - Le fonctionnement de la bibliothèque municipale
 - Le comité de fleurissement
 - L'équipe du CCAS

Il a appelé les jeunes à s'impliquer dans les associations pour que le lien social entre la population et la municipalité puisse perdurer.

« *Que cette tendance à l'individualisme, au repli sur soi, s'inverse au profit du collectif.* »

Il a regretté la fermeture du CPINI dont il mesure les conséquences négatives pour la population de la commune, tout en remerciant le Chef de Corps, Patrice TENAND et tous les pompiers pour les services rendus à la commune et à sa population.

Il a terminé en parlant de l'avenir de la commune :

« *La sagesse voudrait que j'arrête, que des jeunes prennent la relève. Je ne désespère pas d'en trouver une ou un d'ici la fin janvier. Dans le cas contraire je n'abandonnerai pas le navire, j'essayerai de faire une liste. Ensuite ce sera à vous d'en décider.*

Notre commune doit continuer son développement seule ou avec d'autres communes voisines de même taille. Elle doit rester maître de son destin. J'ai toujours défendu la proximité, je continuerai à la défendre.»



Une vue de la population

BREVES DU CONSEIL (Séance du 18 décembre)

HBA : rapport de la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

La commission s'est réunie le 12 novembre afin d'évaluer la charge financière transférée suite à la prise des compétences suivantes par HBA :

- le conservatoire à rayonnement départemental d'Oyonnax.
- l'assainissement incluant les eaux pluviales des communes de l'ex CCPH.
- le fond de solidarité logement.

Ce rapport doit être adopté par l'ensemble des conseils municipaux. La délibération prévoit que HBA rembourse au Syndicat du Borey la contribution eau pluviale de la commune d'un montant de 3 197 €.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

CCAS : TIRAGE DES ROIS



Le CCAS a organisé le 14 janvier le tirage des rois en présence des aînés de plus de 75 ans. Moment chaleureux de convivialité apprécié des convives.

REPAS ANNUEL

Le repas réservé aux habitants de la commune âgés de 65 ans et plus ainsi que leur conjoint aura lieu cette année le samedi 15 février à 12h à la salle polyvalente sous le thème COUNTRY. N'oubliez pas de vous inscrire rapidement auprès des délégués.



INFOS PRATIQUES

SYNDICAT DU BOREY

Comme nous vous l'avions indiqué sur le précédent Flash, la société **AQUALTER** a remplacé la société **VEOLIA** pour la gestion de l'eau potable à compter du 1er janvier 2020.

Nous vous indiquons ci-après le numéro d'urgence que vous devez composer en cas de problèmes :

04.74.35.79.04

ADAPA

Pour les services d'aide à la personne, nous vous rappelons les coordonnées de l'ADAPA située 54 rue Henriette d'Angeville 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE .

Accueil sans RDV le jeudi de 8h à 12h.

Tél : 04.74.45.59.63

Mail : contact@adapa01.com

CEREMONIE DU 7 FEVRIER :

La commémoration aura lieu le samedi 8 février aux horaires suivants :

Stèle du Maquis : 14h30

Monument aux Morts de Résinand : 14h45

Monument aux Morts d'Aranc : 15h

15h30 : Projection d'un documentaire « **Paroles Résistantes au lycée Lalande de Bourg en Bresse** ». Cette cérémonie se terminera par le pot de l'amitié.

PERMANENCES FEVRIER 2020

Du 3 au 9 fév. :	G.DOLEATTO	04.74. 38. 57. 28
Du 10 au 16 fév.:	M.cl SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21. 77
Du 17 au 23 fév. :	A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84
Du 24 au 1 mars :	D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 2 au 8 mars :	G.DOLEATTO	04.74. 38. 57. 28

DEFIBRILLATEUR SEMI AUTOMATIQUE

Suite à la fermeture du CPINI, nous vous informons que le DSA (Défibrillateur Semi Automatique) à utiliser en cas d'Arrêt Cardio Respiratoire est à la disposition de la population. Il se situe dans le hall de la mairie , à gauche en rentrant.

Vous n'avez qu'à : **ouvrir la boîte, allumer le DSA en appuyant sur le bouton vert et suivre les instructions données par le DSA.**



VIE LOCALE

Nouvelle association :

La dissolution du CPINI a entraîné la fermeture de l'association **l'amicale des sapeurs pompiers**. Une nouvelle association a été créée pour la remplacer, elle porte le nom de

AINCORPS01

Dont le siège social est situé 155 rue du 7 février 44 à Aranc.

Président : **PINGON Denis**

Polyphonies du Plateau :



L'Assemblée Générale des Polyphonies s'est tenue ce lundi 20 janvier. Un nouveau bureau a été élu.

Président : **Gérard MATHIEU**

Vice Président : **Eric KLEIN**

Trésorier : **Josette BELY, adjoint Marie-Claude SAVEY GARET**

Secrétaire : **Martine CHARASSE, adjoint : Michèle ZANI**

ETAT CIVIL

Décès :

Nous avons été informé que les cendres de Mme Suzanne MORRIER seront inhumées dans la concession familiale le samedi 30 mai 2020 à 10h au cimetière des Pézières.

AGENDA

30 janvier: Conseil municipal, 20h30. (Vote des comptes 2019)

8 février : Cérémonie du 7 février 44

15 février : Repas du CCAS, 12h, salle polyvalente .

20 février : Conseil municipal, 20h30. (Vote du budget)